

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1139266-bayeux-cette-mere-se-bat-pour-son-fils-ha...>

🕒 4 min read

Bayeux. Cette mère se bat pour son fils handicapé, privé de cantine

Alexandra Leboursier est la maman de Sohan Corvaisier. Depuis la rentrée, elle se démène pour trouver une solution pour son fils qui ne reçoit plus l'aide de son [AESH](#) ([accompagnante d'élève en situation de handicap](#)) pendant le temps de cantine. Sohan souffre d'un retard global des acquisitions, c'est-à-dire qu'il a huit ans et demi mais son développement se rapproche de celui d'un enfant d'environ 3 ans. *"Sohan a besoin qu'on l'aide en permanence, il n'est pas propre par exemple. Et il a également besoin qu'on le fasse manger, sinon il ne mange pas"*, explique Alexandra Leboursier.

Aide accordée en juin 2023

Pour l'année scolaire 2023-2024, la maman de Sohan a reçu un courrier de la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) du Calvados, daté du 16 juin 2023, l'informant que son fils, scolarisé à l'école Argouges situé rue de Beauvais sera bien accompagné d'une AESH. *"Il est également proposé un accompagnement par une aide humaine sur le temps de cantine jusqu'en 2026"*, explicite le document.

Pas d'aide à la cantine

Le jour de la rentrée, M^{me} Leboursier découvre que l'aide de l'AESH pour le temps de la cantine a été supprimée sans notification préalable. Après avoir interrogé l'AESH, celle-ci confirme qu'elle est toujours disponible pour assister Sohan à la cantine, mais que l'école applique des directives reçues dans un mail. *"Dans ma tête, je me dis qu'elle se trompe, car je n'ai pas fait de modifications auprès de la MDPH. C'est forcément une erreur"*.

M^{me} Leboursier, ne travaillant pas la première semaine de la rentrée, a voulu régler ce quiproquo rapidement.

Trouver à qui parler

Elle appelle le jour même la MDPH de Bayeux, qui affirme ne pas être au courant. Elle se tourne vers Bayeux Intercom, qui rémunère l'AESH pendant l'heure de cantine.

L'administration se dit non-compétente et la renvoie vers l'académie de Caen. Elle essaie de joindre certains contacts qui lui ont été conseillés à plusieurs reprises, en vain.

Au pied du mur, sans aucune autre solution pour sécuriser la situation de son fils avant la reprise de son travail, M^{me} Leboursier se rend à la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) de Caen avec son dossier sous le bras, jeudi 17 septembre. Elle demande à parler à un cadre, mais on l'informe que ce n'est pas la procédure et qu'elle doit prendre rendez-vous. *"Je fais comprendre à la secrétaire que si personne ne me reçoit pas, je reste toute la journée là, moi c'est mon fils qui est en jeu"*. Elle finit par rencontrer un certain M. Lalande, qui lui promet d'envoyer le dossier de Sohan à la direction.

Situation inchangée

Quinze jours après la visite à la DSDEN, la maman de Sohan désespère. Le 2 octobre, soit un mois après la rentrée, M^{me} Leboursier prépare soigneusement un long mail qui résume toutes les démarches faites et son incompréhension face à cette inaction. En désespoir de cause, elle envoie ce mail tous azimuts à la MDPH, Bayeux Intercom, la DSDEN, l'école Argouges, le médiateur, la préfecture, l'ARS... Elle explique que cette situation est intenable pour le bien-être de son fils.

Mardi 15 octobre, la préfecture la contacte. *"Une dame m'a appelée pour me demander ce qu'il en était avec Sohan. Je lui ai dit que la situation est inchangée. Elle me dit alors que le préfet du Calvados à Caen est alerté"*. Contacté pour les besoins de cet article, aucun organisme n'a apporté d'élément de réponse sur ce dossier.

Generated with Reader Mode